

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

**Dossier n° DP 004 110 26 00014**

Date de dépôt :13 avril 2026

Demandeur : Monsieur MAS Sylvain

Pour : **Construction d'un pool house**

Adresse terrain : 637 avenue du 14 Juillet 1789  
à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 641

ARRÊTÉ 058/2026

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 13 avril 2026 par Monsieur MAS Sylvain demeurant 637 avenue du 14 Juillet 1789 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 26 00014,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 13 avril 2026,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 27 avril 2026 et les pièces reçues le 05 mai 2026,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la construction d'un pool house d'une emprise au sol créée de 16,3 m<sup>2</sup>, d'une emprise existante de 139 m<sup>2</sup>, sur un terrain d'une superficie de 1092 m<sup>2</sup> et situé 637 avenue du 14 Juillet 1789 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 641,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 14 avril 2026,

ARRÊTE

**Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.**

Le 26 mai 2026,

Le Maire,

Henri COUVE



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*